

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION
DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE**

S.M.A.P.E.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 05 DECEMBRE 2022**

Délibération n°2022.12.28

**Vérification et maintenance des installations de détection intrusion et
télésurveillance et installations sur site lot n°2: avenant n°4**

LE CINQ DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 09 h 30, les membres du COMITE SYNDICAL se sont réunis au siège 25 boulevard Besson Bey à Angoulême suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 novembre 2022

Secrétaire de Séance : Hassane ZIAT

Membres en exercice: **12**

Nombre de présents: **9**

Nombre de pouvoirs: **0**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents : Jean-Jacques FOURNIE, Gérard DEZIER, Célia HELION, Mathieu LABROUSSE, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Thibaut SIMONIN, Fatna ZIAD, Hassane ZIAT

Excusé(s) : Patrick BOURGOIN, Valérie DUBOIS, Stéphanie GARCIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20221205-2022_12_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 16/12/2022

COMITÉ SYNDICAL DU SMAPE DU 5 DÉCEMBRE 2022

**DÉLIBÉRATION
N° 2022.12.28**

Rapporteur : Monsieur FOURNIE

VERIFICATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INTRUSION ET TELESURVEILLANCE ET INSTALLATIONS SUR SITE LOT N°2: AVENANT N°4

Par délibération 2016.02.12, le comité syndical a approuvé la constitution et le fonctionnement d'un groupement de commandes relatif à la vérification et la maintenance des installations de détection intrusion, télésurveillance et intervention sur site des bâtiments du GrandAngoulême.

La commission d'appel d'offres du 16 novembre 2017 a attribué le lot 2 : « Détection intrusion, télésurveillance et interventions sur les sites de Grandangoulême et du SMAPE » à la société DOMOVEIL sise 125 rue de Tourcoing à ROUBAIX (59100).

Un avenant n°1 a été notifié le 20 février 2020 actant une modification de la situation juridique de la SARL DOMOVEIL en SASU JEFF BRA est intervenue, cette dernière reprenant l'ensemble des contrats liés à des marchés publics.

L'avenant n° 2 avait pour objet la fin de la location gérance et le changement de la situation juridique de la SASU JEFF BRA du fait de la reprise par la SARL DOMOVEIL.

Il avait également pour objet de prolonger l'accord-cadre jusqu'au 5 juin 2021.

L'avenant n° 3 avait pour objet de prolonger l'accord-cadre jusqu'au 5 décembre 2021, soit une durée d'accord-cadre de 4 ans maximum.

Il est nécessaire suite à la demande du trésorier municipal de passer un avenant n°4 ayant pour objet le changement de la situation juridique de la société DOMOVEIL suite à l'acquisition du fonds de commerce et de la station de télésurveillance de cette dernière par la société ARTEMIS TELESURVEILLANCE.

De ce fait, la société ARTEMIS TELESURVEILLANCE reprend avec celle-ci l'ensemble des contrats liés à des marchés publics, des entreprises ou des particuliers.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant 4 au lot n°2 « Détection intrusion, télésurveillance et interventions sur les sites de GrandAngoulême et du SMAPE » ayant pour objet le changement de la situation juridique de la société DOMOVEIL suite à l'acquisition du fonds de commerce et de la station de télésurveillance de cette dernière par la société ARTEMIS TELESURVEILLANCE.

Accusé certifié exécutoire
016-251602223-20221205-2022_12_28-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet: 10/12/2022
Com. Commerce

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer ledit avenant.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20221205-2022_12_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 16/12/2022



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

VERIFICATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INTRUSION, TELESURVEILLANCE ET INTERVENTION SUR SITE

Appel d'offres ouvert

**Lot n°2 : Détection intrusion, télésurveillance et interventions sur les sites de
GrandAngoulême et du SMAPE**

Avenant n° 4

Marché n° 17-02

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN, LA GESTION DU PLAN
D'EAU
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représenté par son Président, habilité à signer le présent avenant par délibération du comité
syndical n° 2022.10.17 en date du 5 octobre 2022.

ANCIEN TITULAIRE DU MARCHÉ

DOMOVEIL
SARL
125 rue de Tourcoing
59100 ROUBAIX

Numéro d'identité d'entreprise : 394 952 782 00016
Code APE : 8010Z
Immatriculée au RCS sous le n° : 394952782 Lille Métropole
Représentée par son manager commercial : Ghesquiere Sébastien

ANCIENNES COORDONNEES BANCAIRES

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
016-251602223-20221205-2022	12_28-DE	00020185401	18	CIC Roubaix Tourcoing Entreprises
30027	17528			
Réception par le préfet : 16/12/2022 Publication : 16/12/2022				

NOUVEAU TITULAIRE DU MARCHÉ

ARTEMIS TELESURVEILLANCE
SAS
125 rue de Tourcoing

59100 ROUBAIX

Numéro d'identité d'entreprise : 899 538 342 00028
Code APE : 8020Z
Immatriculée au RCS sous le n° 899 538 342
Représentée par Francesco GUARNACCIA, président

ANCIENNES COORDONNEES BANCAIRES

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
16275	00600	08002258510	24	Caisse d'Epargne

IMPUTATION BUDGETAIRE

6283 et 6288

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 5 décembre 2017
Date de notification du marché : 7 décembre 2017
N° du marché : 17-02

MONTANT DU MARCHÉ

La marché est un accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

AVENANTS PRECEDENTS

L'avenant n° 1 avait pour objet le changement de la situation juridique de l'ancienne SARL DOMOVEIL en SASU JEFF BRA du fait de la reprise de la SARL DOMOVEIL par la société SASU JEFF BRA.

L'avenant n° 2 avait pour objet la fin de la location gérance et le changement de la situation juridique de la SASU JEFF BRA du fait de la reprise par la SARL DOMOVEIL.
Il avait également pour objet de prolonger l'accord-cadre jusqu'au 5 juin 2021.

L'avenant n° 3 avait pour objet de prolonger l'accord-cadre jusqu'au 5 décembre 2021, soit une durée d'accord-cadre de 4 ans maximum.

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le changement de la situation juridique de la société DOMOVEIL suite à l'acquisition du fonds de commerce et de la station de télésurveillance de cette dernière par la société ARTEMIS TELESURVEILLANCE.

Accusé de réception en préfecture
016-251602223-20221205-2022_12_28-DE

Accusé de réception en préfecture
De ce fait, la société ARTEMIS TELESURVEILLANCE reprend avec celle-ci l'ensemble des contrats liés à des marchés publics, des entreprises ou des particuliers.

Réception par le préfet : 16/12/2022
Publication : 16/12/2022

MODIFICATION DU MARCHÉ INITIAL

Le repreneur ayant justifié de ses garanties professionnelles et financières, la cession du marché est acceptée. Le nouveau titulaire du marché est donc la société ARTEMIS TELESURVEILLANCE domiciliée au 125 rue de Tourcoing, 59100 ROUBAIX.

Un relevé d'identité bancaire est joint, il annule et remplace celui contenu dans le marché initial.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Le Président

Jean-Jacques FOURNIÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20221205-2022_12_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 16/12/2022